



LA DEUXIÈME ANNÉE DU PLAN MONTRE LA PERTINENCE DES DIFFÉRENTS LEVIERS D'ACTIONS.

FRÉDÉRIC MAU,
Président de l'OPPBT



CONV ERSA TION

QUE RETENEZ-VOUS DE L'ANNÉE 2023 ?

Frédéric Mau • 2023 confirme la tendance qui s'est amorcée depuis la pandémie, un monde en perpétuel mouvement, marqué par des crises successives, les guerres en Ukraine et à Gaza, l'inflation, les difficultés d'approvisionnement, la question de l'énergie... Nous vivons une époque de ruptures que les avancées technologiques très rapides, à l'image de l'intelligence artificielle, bouleversent avec encore plus de force. Cela exige des travailleurs une capacité d'adaptation particulière pour faire face à ces changements profonds. Le secteur du BTP n'est pas en reste, il est même particulièrement concerné : la pression est toujours aussi forte, que ce soit dans la tenue des délais, des budgets... et avec dorénavant un paramètre supplémentaire : la RSE. De telles exigences d'adaptation et les difficultés que cela peut engendrer peuvent-elles expliquer le nombre encore trop important d'accidents enregistrés en 2023 ?

Cécile Beaudonnat • En effet, on peut se poser la question. La profession est chahutée par beaucoup de contraintes que le contexte de crise accentue encore. Il est donc plus que jamais primordial d'accompagner la profession pour prévenir les accidents et rendre les chantiers plus sûrs. Mais on ne pourra y parvenir qu'en travaillant collectivement et avec un véritable partage des responsabilités. En cela, on peut se réjouir de l'accord national interprofessionnel (ANI) signé en 2023 par le patronat et les organisations syndicales pour améliorer les moyens

de la prévention des accidents et les modalités de réparation et d'accompagnement des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles. On peut également saluer la création du fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle (FIPU). Ce fonds va participer au financement d'actions de sensibilisation et de prévention, de formation et de reconversion. Et des organismes de branche tels que l'OPPBT vont être au cœur du processus. Cela ne pourra qu'être encore plus bénéfique pour apporter la prévention au plus près du terrain.

JUSTEMENT, QUEL BILAN TIREZ-VOUS DES ACTIONS DE L'OPPBT EN 2023 ?

F. M. Les chiffres parlent d'eux-mêmes ! La campagne ciblée « MemePasMalBTP » du printemps dernier pour accompagner les professionnels autour du risque TMS a enregistré 494 000 visiteurs uniques, plus de 1 200 personnes ont participé aux webinaires, 537 diagnostics terrain ont été menés par l'OPPBT et surtout, c'est une campagne qui incite à passer à l'action : parmi les répondants à notre étude, une entreprise sur deux déclare avoir mis en place une action. Et on peut dire que cette campagne montre bien combien l'OPPBT est sur les bons sujets avec ici la prévention de l'usure professionnelle. De la même manière, la campagne sur l'hygiène en novembre dernier a rencontré son public, et là encore, il faut que l'on soit en éveil permanent sur ce sujet clé de la profession.

C. B. Pour ma part, j'aimerais mettre en avant les nombreuses dynamiques partenariales, par exemple avec les organisations patronales, qui sont un relais important des actions de l'OPPBT : organisation de plus de 700 ateliers et réunions d'information, relais des campagnes de sensibilisation ou encore la participation à plusieurs événements comme les Journées professionnelles de la construction, la Semaine de la Prévention, les assemblées générales et commissions prévention des fédérations régionales et départementales. Il faut également signaler les autres nombreux accords signés : la convention avec Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), le partenariat avec GRTGaz, Storengy, Téréga, Trapil et Géométhane pour la prévention sur les chantiers d'infrastructures gazières, la convention de coopération avec le Syndicat national du pompage de béton (SNPB), RTE et Enedis pour prévenir les risques liés

aux réseaux électriques ou encore la convention signée pour le chantier du Canal Seine-Nord Europe. On peut aussi saluer la convention signée entre la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et Entreprises Générales de France (EGF) pour intégrer le dispositif du PASI BTP® créé avec l'appui de l'OPPBT.

PEUT-ON DIRE QUE LE PLAN STRATÉGIQUE @HORIZON2025 PORTE SES FRUITS ?

F. M. En effet, la deuxième année du plan montre bien la pertinence des différents leviers d'actions. L'OPPBT progresse comme prévu sur chacun des piliers. Le renouvellement de la gouvernance et l'effort continu de recrutement et de formation des collaborateurs participent pleinement au succès des actions menées. Par ailleurs, l'organisation gagne en souplesse pour mieux s'adapter à notre environnement mouvant. Il faut continuer dans ce sens pour construire un avenir plus sûr pour le BTP.

C. B. Les bonnes réponses sont à trouver dans la diversité de notre secteur, du grand groupe à l'artisan. Des réponses adaptées à chaque profil, mais avec une ambition commune, celle de faire de la formation des jeunes générations une priorité. Ils sont l'avenir de la profession et un levier majeur pour inscrire durablement la prévention dans le développement durable des entreprises. ●



FAIRE DE LA FORMATION DES JEUNES GÉNÉRATIONS UNE PRIORITÉ.

CÉCILE BEAUDONNAT,
Vice-présidente de l'OPPBT